

Déclaration commune

Déclaration liminaire au CDEN du 1^{er} décembre 2008



A Mesdames et Messieurs les représentants de l'État

A Mesdames et Messieurs les élus et représentants des collectivités territoriales.

Permettez-nous de vous faire part de notre profond désarroi quant à l'absence totale de dialogue concernant les multiples annonces gouvernementales sur l'avenir de notre système éducatif, que ce soit avec les représentants syndicaux enseignants ou avec les représentants des fédérations de parents d'élèves, membres de ce que l'on nomme "communauté éducative" et qui, à ce titre, sont fondés à être des interlocuteurs et des acteurs essentiels de la vie scolaire. Mais ce sentiment de désarroi en vient à se doubler d'une profonde révolte, voire d'une sourde colère au regard de l'idéologie qui semble prévaloir dans la mise en place de la politique éducative actuelle. Quel sens devons-nous donner aux mesures engagées en matière éducative ?

Notre système éducatif, oh combien perfectible, semble être devenu le parfait "bouc émissaire", sacrifié sur l'autel d'un "populisme scolaire" au service d'une politique libérale et d'un autoritarisme moral. Ainsi, la suppression de la carte scolaire, la mise en concurrence des établissements, la discrimination positive individuelle, le recours aux "bonnes vieilles méthodes" sont, comme le rappelait récemment Philippe Mérieu, autant de *gages donnés aux partisans d'une remise à l'ordre du jour du darwinisme éducatif*, car, comme toujours, ce seront "les plus adaptés" qui survivront.

Non, Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons accepter de voir mis à mal l'idéal de l'école publique, laïque et gratuite. Nous ne pouvons rester sans réagir face aux anathèmes prononcés par les partisans d'une politique de démantèlement de l'Éducation Nationale et son service public.

A propos du service minimum d'accueil : bien sûr, le fait de garantir un service de garde peut sembler aller dans le sens d'une meilleure prise en compte des préoccupations des parents. Mais, faut-il le rappeler, service de garde ne signifie aucunement service d'enseignement. Il ne s'agit pas là d'un simple problème de sémantique. Est-ce aux employés communaux de pallier l'absence des enseignants grévistes dans le public et le privé ? Derrière cette mesure, se cachent en réalité des desseins bien moins avouables visant à stigmatiser des enseignants du premier degré oeuvrant quotidiennement à rétablir, par l'école, un peu de justice sociale...

La plus value de la mise en concurrence transparait, chez notre ministre, comme l'un des mythes fondateurs de sa pensée, ce qui le conduit à en professer les vertus auprès des parents. Pourquoi ne choisirait-on pas notre école comme tout produit de consommation courante ? Par cela, notre ministre orchestre le renoncement de l'Etat à assurer l'égalité de l'accès au savoir sur l'ensemble du territoire. Désormais, certains établissements deviendront, de fait, plus fréquentables que d'autres. Aux parents de faire le bon choix ! Mais, ne soyons pas dupes, *in fine*, ce seront les établissements scolaires qui sélectionneront leurs futurs élèves !

Les fameux stages de remise à niveau auraient pu, par le recours à des activités d'éveil, artistiques, culturelles ou encore sportives, répondre aux besoins des enfants en terme de développement. Mais, encore une fois, ce qui a prévalu à leur mise en place, c'est avant tout une volonté de transformer les élèves en un "simple objet que l'on fabrique et dont on attend des performances calibrées". Il faut bien se l'avouer, l'objectif n'est plus d'accompagner le développement des enfants pour les enrichir et les rendre autonomes.

La mise à mal de l'équilibre de la semaine scolaire par la suppression, brutale et sans concertation, du samedi matin et l'allongement de la journée scolaire pour les enfants les plus en difficulté n'ont été que les signes avant-coureurs d'une attaque en règle contre l'école. La remise en cause des Réseaux d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté et les offensives menées contre l'école maternelle en passant par une refonte des programmes de l'école primaire, soit-disant présentés comme étant "*plus courts, plus clairs et plus ambitieux*", toutes ces mesures ne visent, en définitive, qu'à privilégier une approche consumériste de l'école au détriment des autres missions du service public d'éducation, base de notre démocratie.

Si l'école se doit de prendre en compte les besoins de la société, elle se doit également de former les futurs citoyens, de les rendre libres et capables de peser sur leur environnement et non seulement de s'y conformer. Comme l'écrivait Jean Rostand, dans *Le droit d'être naturaliste : S'interdire toute pensée confessionnelle ou philosophique, former les esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les enrôler; leur communiquer une force dont ils puissent faire leur force, les séduire au vrai pour les amener à leur propre vérité, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance.*"

Les organisations signataires :

FCPE, SNUIPP; SE UNSA, SGEN CFDT